Lévis, le 3 décembre 2025

Mme Roxanne Guévin
Secrétaire de la Commission des institutions
ci@assnat.qc.ca

Objet : Endossement du mémoire du Réseau québécois de l'action communautaire autonome, présenté à la Commission des institutions dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi no. 1 – Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec

Aux membres de la Commission des institutions,

La Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (Trocca) appuie le mémoire du RQ-ACA déposer le 24 novembre 2025, s'intitulant « Mémoire du RQ-ACA demandant le retrait complet du projet de loi no. 1 - Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec », dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques de la Commission des institutions.

La Trocca soutien pleinement les positions exposées dans ce mémoire, qui dénoncent :

- **Un processus illégitime** : élaboré à huis clos, sans véritable consultation des communautés et de la société civile.
- **Une concentration du pouvoir** : affaiblissement des tribunaux, de la Charte québécoise des droits et libertés et des contre-pouvoirs démocratiques.
- **Une menace pour les droits** : restrictions à la liberté de conscience et aux droits des femmes et des groupes vulnérabilisés.
- **Un affaiblissement de l'action communautaire autonome** : risques importants de perte d'autonomie et d'atteinte à leur rôle de transformation sociale.

La Trocca souhaite réaffirmer la position du RQ-ACA, qui indique que le projet de loi no. 1 ne peut être corrigé par amendement. La seule solution responsable est le retrait complet du PL1 et la mise en place d'un véritable processus démocratique et participatif.

Nous souhaitons que notre appui soit enregistré par la Commission des institutions et intégré à l'examen global des mémoires et positions reçus.

Merci de votre attention.



Murielle Létourneau
Directrice
Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches
418-833-5334
trocca@trocca.com
www.trocca.com